

Arrêté ministériel portant désignation des membres de la Commission d'agrément

A.M. 10-04-2019

M.B. 13-09-2019

Ce texte est abrogé par l'A.M. du 17 janvier 2025

Modifications :

A.M. 22-07-2020 - M.B. 30-07-2020 A.M. 17-11-2020 - M.B. 14-01-2021
 A.M. 20-12-2022 - M.B. 17-03-2023 A.M. 17-01-2023 - M.B. 07-04-2023
 A.M. 17-01-2025 - M.B. 06-02-2025

Le Ministre de l'Aide à la Jeunesse,

Vu le décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, l'article 146 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 décembre 2018 relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 139 du décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, son article 45 § 1^{er} ;

Considérant qu'il convient de désigner de nouveaux membres effectifs et suppléants pour un terme de 5 ans ;

Considérant l'appel à candidature du 1^{er} février 2019 ;

Considérant que l'ensemble des candidatures déposées ont été examinées au regard des exigences de l'article 146 du décret précité,

Arrête :

Modifié par A.M. 22-07-2020; A.M. 17-11-2020 ; A.M. 20-12-2022 ; A.M. 17-01-2023

Article 1^{er}. - Sont nommés membres effectifs et suppléants de la commission d'agrément pour un terme de cinq ans :

	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 146, § 2, alinéa 1 ^{er} , 1 ^o	Conseiller de l'aide à la jeunesse	Julien BOLLAND	Joëlle SCARNIERE
Article 146, § 2, alinéa 1 ^{er} , 2 ^o	Directeur de la protection de la jeunesse	Nicolas TICHON	Fabrice ROLAND
Article 146, § 2, alinéa 1 ^{er} , 3 ^o	ANCE	Gaëlle DEBAY	Vinciane PONTUS
	FASE	Pierre DANTHINE	Olivier HUYBRECHTS
	FEMMO	Xavier JANNE	Isabelle VAN GUYSE <i>[remplacé par A.M. 22-07-2020]</i>

	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
	FIPE	Céline WILLEMYNS	Assetou ELABO <i>[remplacé par A.M. 17-01-2023]</i>
	FISSAAJ	Daniel VANTOMME	Géraldine FIEVEZ
	FLAJ	Michel ROSSI <i>[remplacé par A.M. 20-12-2022]</i>	Alain MORIAU <i>[remplacé par A.M. 17-11-2020 ; A.M. 20-12-2022]</i>
	FSF	Christine DEGRAUX	Jacqueline FASTRES
	FSP	Anne VAN NIEUWENHUISE	Martine BALBOURG
	FSPF	Jessica COCQUYT	Marie-Dominique BUCHET
	GAAJ	Sandrine WILMOTTE	Bernard VERSTRAETE
	GASMAES	Jean-Christophe SCHOREELS	Annie MALET
	GSP-aaj	Joël VEUGELEN	John DE VRIESE
Article 146, § 2, alinéa 1 ^{er} , 4 ^o	Syndicat privé CGSLB		
	Syndicat privé CSC		
	Syndicat privé SETCa FGTB	Virginie LAGO SENRA	Denis EYCKMANS
Article 146, § 2, alinéa 1 ^{er} , 5 ^o	Syndicat public CGSP	Patricia VERMOOTE	Sandrine MICCA
	Syndicat public CSC	Marie TILLIERE	Véronique MARLIER
	Syndicat public SLFP	Tristan POULAIN	Daniel FALISE
Article 146, § 2, alinéa 1 ^{er} , 6 ^o	Union francophone des magistrats de la jeunesse	Françoise MAINIL	Michèle MEGANCK

Article 2. - L'arrêté ministériel du 11 septembre 2013 portant désignation des membres de la Commission d'agrément est abrogé.

Article 3. - Le présent arrêté produit ses effets immédiatement.

Bruxelles, le 10 avril 2019.

Le Ministre de la Jeunesse, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

R. MADRANE